

## *Les Retraites Ouvrières*

*« M. Antonin Dubost a trouvé le moyen d'élaborer une loi sur les retraites ouvrières, qui a pour but principal de dégager le budget de toutes les charges à prévoir.*

*Comment l'honorable rapporteur de la commission sénatoriale des finances a-t-il procédé pour découvrir cette solution ? D'une manière très simple et qui n'a pas dû, au surplus, lui coûter de grands efforts d'imagination.*

*M. Antonin Dubost met, en effet, à la charge complète des patrons, la constitution d'une caisse centrale destinée à servir des retraites pour la vieillesse.*

*Par contre, il laisse à la charge des ouvriers seuls la formation d'une caisse de retraite pour cause d'invalidité et de maladie.*

*Dans l'une et l'autre de ces deux combinaisons, l'Etat se borne à administrer, à contrôler et à imposer les retraites ouvrières, mais il ne fournit aucune aide pécuniaire aux intéressés.*

*Tel est le principe dont nous ne discutons pas l'application, parce qu'il nous semble radicalement mauvais.*

*Sans doute, M. Antonin Dubost a raison lorsqu'il fait remarquer que dans l'état actuel de nos finances, il serait insensé de voter un projet de loi sur les retraites ouvrières, qui entraînerait des dépenses de plusieurs centaines de millions par an. Sans doute, il a raison de s'opposer à toutes les prétendues réformes sociales qui auraient pour résultat de nous acculer à des impôts ou à des emprunts nouveaux. .*

*Mais il n'est guère logique en proposant de grever l'industrie d'une taxe spéciale qu'il serait, après tout, plus juste de répartir sur l'ensemble des contribuables.*

*Faire payer, en effet, par les seuls employeurs, les retraites ouvrières, ce n'est pas autre chose que les frapper d'un nouvel impôt.*

*Si M. Antonin Dubost estime que l'industrie française est dans une situation suffisamment prospère, pour subir une telle aggravation de charges, il faut qu'il le dise.*

*Toutefois, en l'affirmant, il infligera un singulier démenti à tous ses rapports sur le budget. Ne nous répète-t-il pas à satiété, tous les ans, que la situation économique du pays est stationnaire, qu'elle exige beaucoup de prudence dans les réformes fiscales et qu'il serait dangereux de lui imposer des taxes supplémentaires »*